

L'offre de formation du Cestes, le Centre d'économie sociale du Cnam



Le Cestes forme les professionnels des entreprises de l'économie sociale, c'est-à-dire des coopératives, des mutuelles et des associations.

Il s'adresse plus particulièrement aux professionnels intervenant dans le champ culturel, le travail social, le développement local, l'animation socio-culturelle, et aux dirigeants de coopératives ou de mutuelles.

Les formations du Cestes sont accessibles en fonction de votre expérience professionnelle et sociale et de votre niveau d'études.

TITRES ET DIPLOMES	NIVEAU DE SORTIE	CENTRES ORGANISATEURS	CONDITIONS D'ACCES	CONDITIONS D'INSCRIPTION
Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle	RNCP niveau I	Cestes/Cnam Paris, Lille, Dijon et Guéret	Bac +3 et 3 ans d'expérience professionnelle ou sociale*	Dossier de candidature
Responsable d'une association Option 1 : directeur dans une petite association ou responsable de service dans une association Option 2 : cadre administratif et de gestion du secteur associatif d'action locale	RNCP Niveau II	Cestes/Cnam Paris	Bac +2 et 2 ans d'expérience associative minimum* (bénévole ou professionnelle)	Dossier de candidature
Théorie et pratique de l'autobiographie raisonnée	Attestation de stage	Cestes/Cnam Paris	Aucune	CV + lettre de motivation

* Une dérogation est envisageable au vu du dossier de candidature et avec une expérience professionnelle de 6 ans au

minimum pour manager et de 5 ans pour responsable.

Les diplômes sont accessibles par la VAE (validation des acquis de l'expérience). Pour tout renseignement aller sur le site de la [VAE au Cnam](#) ou contacter le [Cestes](#).

Informations complémentaires

Les **Titres RNCP** sont des certifications professionnelles attestant d'une qualification, c'est-à-dire de capacités à réaliser des activités professionnelles dans le cadre de plusieurs situations de travail, à des degrés de responsabilités définis dans un référentiel. Le niveau qu'ils attestent bénéficie d'une reconnaissance officielle de l'État. Cette reconnaissance remplace les anciennes procédures d'homologation.

Le **RNCP**, Répertoire national des certifications professionnelles, a pour objet de tenir une information constamment mise à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle. Il contribue à faciliter l'accès à l'emploi, la gestion des ressources humaines et la mobilité professionnelle. Les certifications enregistrées au **RNCP** sont reconnues sur l'ensemble du territoire national.

Le **Certificat** du Cnam, d'une manière générale, permet d'acquérir des connaissances dans un domaine déterminé.

Quand il est de **spécialisation**, il a vocation à compléter une formation ou des compétences déjà acquises.

Quand il est de **compétence**, il vise à acquérir les connaissances ad hoc d'un domaine précis.

Quand il est **professionnel**, il offre de se former à un métier déterminé, une fonction précise.

Financements et Formation Continue

<http://economie-sociale-solidaire.cnam.fr/offre-de-formation--706017.kjsp?RH=1415801300642>